VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, No 78,823—Succession de CATHERINE GAIBISSO, VEUVE DE LOUIS FRIGERIO, JR.

Propriété de Valeur

829 RUE DU CANAL, carré des rues Bourbon, Dauphine et Iberville,

A MOINS D'UN DEMI-ILET DE LA Plus Grande Maison Blanche et de l'Hôtel Audubon, qui touchent au Ciel.

DANS LE VOISINAGE DE D. H. Holmes Co. et d'autres grands magasins de detail.

AUSSI

La Bâtisse à un Etage Occupée comme Bouvette, Salle de Pool et Résidence, 1524 Av. des Champs-Elysées, Coin rue N. Claiborne.

No 1509 rue des Français Et de Beaux Sites pour y Bâtir, RUE CLAIBORNE, Entre Champs-Elysées et Français.

Cottage de Résidence, No 2116 rue N. Claiborne, Cottage Simple No — rue Barthélemy et

Un Carré Entier, N. Claiborne, N. Robertson, Barthélemy et Mazant. Subdivisé en Terrains.

A l'Encan, à des Conditions Hors de l'Ordinaire, Jeudi, 28 Mars 1807,

[illegible] la Bourse des Propriétés Foncières, [illegible] Balcombe, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre [illegible] signé le 14 février 1907, et adressé à [illegible] J. L. Onorato, Encanteur, dans l'affaire de la succession de Catherine Gaibisso, veuve de Louis Frigerio Jr, dossier No 78,823, l'offrira en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 28 mars 1907, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etions les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Dauphine, Bourbon et Iberville (autrefois rue Douce), étant le cinquième lot de l'extrémité ouest de la rue Dauphine, désigné comme le No 8, dans l'ilet No 6 et mesurant environ vingt deux pieds huit pouces et trois quarts d'un pouce de face à la rue du Canal par environ cent dix sept pieds dix pouces de profondeur, le tout plus ou moins, mesure anglaise, et borné dans le fond par une allée de la largeur en commun audit lot et contigu aux lots ci-dessus, lequel dit lot de terre formant partie des lots Nos vingt et un et vingt-deux, et la moitié du lot No vingt, sur un plan dressé par Jacques Tanesse, alors voyer de ville le vingt cinquième jour de juillet 1810, annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas, ancien notaire en cette ville le 6 septembre 1810. Les améliorations consistant de la bâtisse substantielle en briques à trois étages connu comme 829 rue du Canal occupée par la "Gellman Shoe Co." au rez de chaussée et par des divers locataires sur les étages supérieurs.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet maintenant numérote 639, borné par les rues Champs Elysées (maintenant Elysian Fields), St Jean Baptiste (maintenant Robertson), François et St Avid (maintenant Claiborne), et étant composé des portions de terre comme suit, à savoir: (a) un lot de terre situé dans le nouveau Faubourg Marigny, désigné par le No soixante-huit de l'ilet quatorze sur un plan du dit Faubourg et ayant en mesure française soixante pieds de face à la rue Champs Elysées, par cent soixante dix pieds de profondeur, (b) deux lots de terre situs dans le Faubourg Marigny, chacun mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue des Français, par cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, lesquels lots de terre formant parti des lots désignée par les Nos 3 et 4, lesquels forment partie du lot désigné par le No 113 de l'ilet 14 sur un plan du faubourg Marigny et (c) deux certains lots ou portions de terre désignés par les Nos un et deux de l'ilet No 14, mesurant chacun, en mesure française, trente pieds de face à la rue des Français par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 10 mars 1835, déposé en l'étude de Jos Cuvellier, ancien notaire.

3° Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situées dans le Troisième District de cette ville, dans la partie anciennement connue comme la nouvelle banlieue Marigny, dans le carré borné par les rues St Jean Baptiste (maintenant Robertson), Champs Elysées, François et St Avid (maintenant Claiborne), et maintenant le carré 639, un desquels le lots de terre est désigné par le No 5 du carré No 14, et mesure trente six pieds sept pouces de face rue Robertson, sur soixante trois pieds, onze pouces et deux lignes de profondeur, le tout d'après un plan de L. Surgi, daté du 12 mars 1836, et déposé en l'étude de H. Pedesclaux, ancien notaire, comme plan No 19 du livre des plans dans son bureau; l'autre partie du terrain contigu au premier et à l'arrière mesure vingt pieds de largeur sur soixante pieds de profondeur.

Les propriétés 2me et 3me ci-dessus décrites ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage préparé par MM. Dancy et Waddill, voyers.

4° Un certain carré de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 32 sur un certain plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, ancien notaire, le 14 mai 1857 (maintenant le carré No 663), borné par les rues St Jean Baptiste (maintenant Robertson), Champs Elysées, François et St Avid (maintenant Claiborne), et maintenant le carré 639, un desquels le lots de terre est désigné par les Nos 1 et 8 du carré No 14, et mesure trente six pieds sept pouces de face rue Robertson, sur cent quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de façade sur chacune des rues Barthélemy et Mazant et deux cent soixante sept pieds trois pouces et trois lignes rue Claiborne.

La propriété 4mement ci-dessus décrite a été subdivisée et sera vendue d'après un plan dressé par MM. Dancy & Waddill, voyers.

Conditions—Un quart ou plus comptant, le reste à un, deux et trois ans, garantis par hypothèque portant 6 pour cent par an d'intérêt avec les clauses usuelles, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année courante 1907, les frais de tous les certificats et des actes de vente à passer devant Edgar Grima, notaire. Les revenus provenant de la propriété ici décrite devront être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage des actes de vente, et toutes les ventes seront sujettes à tous les baux existants. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés au moment de l'adjudication entre les mains de

HALL & MONROE, avocats. J. L. ONORATO, Encanteur et agent de propriétés foncières, 318 rue Baronne.

Mar 10—24—mars 3 10 17 24 28

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dim noba.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

8 déc—dim mar jeu—

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS.

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.

142 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,

313 ..... RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE Cottages et Magasin dans le Quatrième District, A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CATHERINE WETZEL, VEUVE DE BERNARD HAHN—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—No 80,027—DIVISION E.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

MARDI, LE 2 AVRIL 1907, A MIDI.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District Division E, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 25 février 1907 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, j'offrirai à l'enchère la propriété foncière ci-après :

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barandelet (autrefois Apollo), Deuxième, Troisième et Baronne (autrefois Bacchus), faisant partie de terre mesurant en ligne mitoyenne 58' de face à la rue Troisième sur 53' 3" 3''' de profondeur et façade à la rue Deuxième, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Troisième et Baronne.

Les améliorations consistant en un cottage portant Nos 2531-33 rue Carondelet, coin Troisième.

2° Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Dix dans l'ilet 201, autrefois No 127, lequel comprend les rues Baronne (autrefois Bacchus), Deuxième, Deuxième et Troisième, d'après un plan de Faubourg Livaudais, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville, lot formant l'encoignure des rues Baronne (autrefois Bacchus) et Troisième et mesurant 50' de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) sur 125' de profondeur, entre lignes parallèles. (b) Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le même District et ilet, contigu au ci dessus, mesurant 15' 6" de face à la rue Baronne (autrefois Bacchus) sur une première profondeur, entre lignes parallèles, de 95' et d'une deuxième profondeur de 30' entre lignes parallèles, sur une largeur de 50' étant une une partie d'un lot de terre désigné par le numéro Neuf dans le plan ci-dessus.

Toutes les propriétés ci-dessus deuxièmement décrites comprises dans la section a et b ont été plus récemment subdivisées et seront vendues comme suit :

1. Le lot A, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 30' 6" de face à la rue Troisième par une profondeur et façade de 65' 6", plus ou moins, à la rue Baronne, le dit lot A formant l'encoignure des rues Troisième et Baronne; les améliorations consistant en une bâtisses à deux étages, connus comme No 1803 rue Troisième et se louant pour épicerie et résidence.

2. Le lot B, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situé dans la rue Troisième à une distance de 30' 6" de l'encoignure de la rue Baronne et contigu au lot A. Ledit lot B mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième sur une profondeur de 65' 6" plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 1805-07 rue Troisième.

3. Le lot C, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé en la rue Troisième à une distance de 62' de l'encoignure de la rue Baronne, et est contigu au lot B, ledit lot C mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième par une profondeur de 65' 6" plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 1809-11 rue Troisième.

4. Le lot D, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, est situé en la rue Troisième à une distance de 93' 6" de l'encoignure Baronne et contigu au lot C. Le dit lot D mesurant 31' 6" de face à la rue Troisième, 30' de largeur à travers de la ligne du fond, par une profondeur de 100' plus ou moins sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades, et une première profondeur de 65' 6" plus ou moins sur la ligne la plus près et parallèle avec la rue Baronne de quel point il court 1' 6" parallèle à la rue Troisième et puis court une seconde profondeur de 34' 6" sur une ligne plus près et parallèle à la rue Baronne. Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 1813-15 rue Troisième.

Conditions—Une moitié au plus comptant, et la balance—1 et 2 ans à 8 0/0 de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement et toutes les clauses de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1907, frais de tous les certificats, et de payer pour les actes de vente pardevant Robt P. Upton, notaire, la vente sujette au bail existant. Les acquéreurs devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

Chas G Gill, K. V. Richard T. G. Spitzfaden, avocats pour les demandeurs.

Zengel, Thomas et Suthon, L. A. Hubert, J. Marshall Quintero, avocat pour les défendeurs. 1 mars—13 10 17 24 31—av 2

W. R. Metzler.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

No 80,685, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Marcel Bernard vs George Pizero et al.

Cottage Désirable, 1816 rue Allen.

PAR W. R. METZLER Encanteur, Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un jugement dans l'affaire ci dessus intitulée, signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Div. D, et à moi adressé, je vendrai.

JEUDI, 28 Mars à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouveau St Bernard (autrefois St Bernard), Roman (autrefois Soldier), Prieur (autrefois Josephine) et Nouvelle Orléans, désigné par le numéro cinq sur un plan daté le 7 avril 1854, déposé en l'étude de Paul E. Larsache, ancien notaire en cette ville, comme plan No 20, du livre des plans marqué L, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant 30' 10" 7''' de face à la rue Nouveau St Bernard (maintenant Allen), 33' 8" 1''' de largeur dans le fond, par 133' 4" 6''' de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 4 et 123' 2' 5''' de profondeur sur le côté opposé.

Etant la même propriété acquise par Marcel Bernard de Marguerite Pizero et al. par acte passé pardevant John G. Eustis, notaire, le 29me jour de mai 1905 et enregistré dans le livre des transferts 202 folio 576.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication, payer les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire.

L. P. Bryant, avocat.

W. R. METZLER. Encanteur.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de John F. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,589—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Duqué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance avocat. 1 mars—1 5 10

Succession vacante de Mlle Mary Dwyer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,585—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfo Duqué administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 1 mars—1 5 10

Succession vacante de Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,585—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Duqué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 1 mars—1 5 10

INCORPOREE EN 1866.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 63 rue Royal.

Capital ..... $ 500,000 00

Actif ..... 1,148,024 [illegible]

Surplus net ..... 310,516 [illegible]

CHARLES JANVIER, Président. R. H. CRAIG, Vice-Président.

FERGUS G. LEE, Secrétaire.

CHAS D. POUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation ..... $4,613,509 [illegible]

8 jan—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,339,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1,129,723

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commanche

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAF B. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E MOORE, O. M. SORIA, CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident, J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire, THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

Janvier 1—Jeu Dim Mar

J. DELVAILLE & CO.,

ENCANTEURS, ESTIMATEURS DE PROPRIETES FONCIÈRES ET AGENTS D'ASSURANCES

No 316 rue Baronne.

Bâtisse Hicks, une Etage, Chambre 4.

23 sept—1an—dim mer ven

Feuilleton

DE

L'Abeille de la N. O.

Ma 16 Commencé le 25 déc. 1906.

L'ENFANT DE LA DUCHESSE.

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR PIERRE SALES

TROISIÈME PARTIE

I

LE PETIT DUC

(Suite.)

—Pour ne même pas se souvenir, ma chère, demain matin, de ce qu'elle lui aura dit.... et surtout de ce qu'il lui aura dit.... Ah! celui qui devinera ce qu'il y a derrière ce clair regard!....

La marquise eut alors un geste presque désolé. Elle ajoutait:

—Le mariage de ma fille.... Dieu! que voilà bien une chose dont je me lave les mains à l'avance.... et de mes autres enfants aussi, du reste!... On m'a mariée, au lieu de me laisser me marier; cela a trop mal réussi pour que je ne désire pas, avant tout, que ma fille se marie bien selon son cœur, selon ses convenances, selon tous ses désirs.... et mes fils aussi!

Elle parlait d'un ton si pénétré et fixait sur la duchesse un regard si droit qu'il fallait à celle-ci le souvenir de tout le passé et la lente et profonde observation de tout ce qui se déroulait autour d'elle pour ne pas croire à cette déclaration.

Sans nul doute, mademoiselle de Rysdale hausserait les épaules, demain, quand sa mère lui parlerait de ces grands seigneurs étrangers: irait-elle même au bout de sa communication?.... Et tout ce qu'avait vu Fanny jusqu'à ce jour, tout ce qu'elle avait entendu de cette gloire des Ponte-Novo, dont la marquise osait s'enorgueillir comme si elle était sienne, et cette intimité avec laquelle elle mettait sans cesse sa fille en face du petit duc François, tout cela n'avait-il pas appris, dès longtemps, à la jeune fille, que sa mère ne lui destinait qu'un unique mari.... et que, si elle ne pouvait le lui imposer, elle serait folle d'orgueil et de joie, le jour où Fanny se mettrait à l'aimer!

Mais il était fort possible que cette belle jeune fille fût demeurée mystérieuse pour sa mère elle-même, quoique la duchesse en doutât parfois; et là était le problème, l'inconnu d'où dépendrait leur avenir à tous.

Quant à son mari, à ce beau duc, jadis tant aimé, tant choyé, pour qui elle se serait presque arraché le cœur, ce maître souverain qui avait régné sur elle comme un petit roi, cet homme dont un sourire, un regard, étaient alors sa plus divine récompense, il se trouvait presque relégué au second plan, aujourd'hui—comme un vieux monarque qui aurait déjà abdiqué.

Il n'était pas vieux, pourtant; et les échos boulevardiers lui prêtaient une infinité de succès. Mais il avait pris du ventre, son visage s'était empâté, en même temps que sa voix s'alourdissait, s'enrouait.... fatiguée évidemment, d'avoir tant fumé de cigares, proclamé tant de fois son opinion en toutes choses, et surtout d'avoir répété tant de fois à tant de femmes qu'il les adorait passionnément.

Car c'était à cela que s'était écoulée son existence; et dès longtemps il avait laissé en projet son intention d'écrire et de graviter vers ce parti des ducs qui occupe encore une si grande place à l'Académie....

La marquise avait eu, pendant quelques années, l'orgueil de se dire:

"Si c'eût été moi, la duchesse de Ponte-Novo, il fût devenu bien autre chose."

Mais quand le duc s'était détaché d'elle aussi, elle l'avait enfin vu et jugé plus librement;—homme de surface, dont toute l'ambition devait se borner à occuper honorablement son rang dans l'échelle sociale et de transmettre à son descendant son grand nom, les traditions de sa race et ce majorat qui lui faisait à lui et vaudrait plus tard à son fils une place si particulière dans la société française.

Et jamais le duc n'avait été plus heureux qu'en ce moment, n'ayant plus le moindre drame autour de lui, puisque l'on pouvait voir une si parfaite entente régner entre la duchesse et sa vieille maîtresse.

Sa situation financière n'était certainement pas très brillante et se réduisait uniquement à son majorat de deux cent mille livres de rentes et à leur propriété de Normandie. Mais Me Ambroise Malhardy gérait ces revenus avec une telle habileté et une telle sollicitude, faisant presque l'office d'intendant, que le train de maison des Ponte-Novo pouvait être encore fort brillant.

L'égoïsme du duc vivait donc dans une parfaite quiétude: son estomac était merveilleux, son argent de poche assez abondant pour qu'il pût faire le jeune homme au dehors.... C'était bien le plus heureux de toute la famille.

Et ce fut avec la plus insouciante désinvolture qu'il vint manifester aux deux mères son plaisir pour le succès remporté tout à l'heure par "leur petite graine!" Il ne remarqua même pas le sourire un peu dédaigneux avec lequel marquise et duchesse l'écoutaient.

Et ni l'une ni l'autre n'éprouva le moindre orgueil de ce qu'il les complimentât ensuite toutes les deux, de ces paroles, pourtant bien flatteuses et des plus sincères:

—Mais savez-vous, mesdames, que personne ne voudrait croire que c'est à vous cette éblouissante jeunesse qui entre déjà dans la vie..... qui occupera bientôt notre place! Vraiment, marquise, vous semblez à peine une sœur aînée auprès de Fanny; et quand on vous rencontre, ma chère amie, au Sentier de la Vertu.... je ne sais qui me le disait encore ce matin.... Vous êtes bien allée au Bois hier, n'est-ce pas?....

—Oui, deux ou trois fois par semaine. Francis me fait cette gentillesse de m'emmener dans son auto.... et nous nous promenons au milieu de toutes les œillades dont on l'assassine.

—Eh bien! ma chère, je ne sais plus quelle jolie femme me disait ce matin....

—Il y en a tant au Sentier de la Vertu! remarqua railleusement la duchesse.

—Et autre part! ajouta la marquise tout aussi moqueuse.

—Bref, qu'elle fut du monde, du demi-monde ou du quart de monde.... Eh! C'était, ma foi, Mlle Regine, du théâtre des.... des.... De quel théâtre est-elle donc?

—Peu importe le théâtre, allez, mon ami! Elles ont toutes un théâtre.... à commencer par le théâtre de la vie.... Bref, je suis bien certaine qu'elle vous disait que votre grand fils, à côté de votre femme, cela paraissait une chose incroyable.. et surtout auprès de vous, qui êtes resté si jeune.... J'ai une peur terrible que vous ne rencontriez, un de ces jours, ce beau Francis.... à moins que ce soit un soir.... ou une nuit.... dans quelque réunion où les pères et les enfants n'avaient pas autrefois l'habitude de se trouver ensemble!....

Le duc eut une petite moue; puis, menaçant la marquise du doigt:

—Fichez-vous de moi, allez!.. J'ai bon caractère....

Et il bredouilla, encore plus pour sa femme que pour madame de Rysdale, qu'avec toutes ces commissions dont on l'avait bourré au cercle, et les représentations théâtrales, et les concerts de charité et toutes ces réceptions où il faut bien montrer aux étrangers ce que nous avons de mieux à Paris, il était forcé d'avoir des relations dans les mondes les plus divers....

Et c'était une bien mauvaise satisfaction, mais une satisfaction quand même pour la duchesse qu'il parût encore vouloir s'excuser à ses yeux de l'existence d'un jeune homme qu'il lui arrivait trop souvent de mener hors de chez lui.

Mais, comme à un écolier qui l'on vient d'adresser juste reproche, il se "défilait."

Et, un instant, les deux rivales se dévisagèrent avec acuité, essayant de s'imaginer l'une à l'autre que "s'il n'était devenu que cela, c'était la faute de l'autre".... Elles savaient bien, au fond, que c'était une illusion qu'il n'avait fourni que la carrière qui était en lui.

Comme tout inutile, il tombait, maintenant, aux petits amusements, en attendant la vieillesse. Son rôle était fini, malgré la sève qui grondait encore en lui, de même que le rôle de femme était bien achevé, malgré la jeunesse qui était toujours en elles.

La scène du monde, de le monde, était occupée, désormais par ce groupement de jeunes gens, qui allait y régner une vingtaine d'années.... Ainsi, la vie.... alors, selon l'image du poète antique, se poursuit course du flambeau, flambeau